APPEL A POSTERS

Avec la participation du Collège National de Biochimie des Hôpitaux, du Collège d'Hématologie, du Collège de Bactériologie, Virologie et d'Hygiène des Hôpitaux et du Syndicat des Biologistes.

Les résumés sont à envoyer par e-mail avant le 30 avril 2016 à l'adresse suivante :
prixposter2016@acnbh.fr

Chaque résumé est présenté dans un demi-format A4 présenté selon les recommandations aux auteurs définies dans la charte ci-après.

L'inscription au congrès est impérative pour au moins l'un des auteurs. Les résumés seront acceptés sur avis d'un comité de lecture. Un accusé de réception sera transmis dès acceptation du résumé.

Le comité de lecture donnera sa réponse définitive au plus tard le 1er juin 2016 en indiquant le numéro d'acceptation correspondant à l'emplacement d'affichage pendant la durée du Colloque.

Charte des Posters - Recommandations aux auteurs

Un poster peut être présenté par :

• Un Biologiste Médical ou un interne en Biologie Médicale, soit individuellement, soit en groupe informel ou identifié (Collège, Société Savante…).

• Par un partenaire industriel en mentionnant l'adresse de la Société.
Les posters présentés par un partenaire industriel ne pourront pas faire l'objet d'un prix.

Merci de bien respecter les instructions suivantes :
Le résumé ne doit pas dépasser une hauteur de 120 mm et une largeur de 170 mm.
Utiliser et envoyer un format Word utilisant la police Times New Roman 10 points, simple interligne.
Titre en majuscule gras, puis noms des auteurs en majuscule, initiale pour le prénom, adresse en abrégé (intitulé du laboratoire ou service, institution, ville).
Respecter l'ordre suivant dans le texte du résumé :
• Une introduction brève exposant clairement le but de l'étude,
• Un paragraphe définissant les matériels et méthodes
• Un paragraphe de présentation des résultats représentant l'essentiel du texte
• Quelques lignes de conclusion.
Présenter des données chiffrées et indiquer s'il s'agit de moyenne ± écarts types ou ± ESM ainsi que les degrés de significativité si nécessaire. Ne pas hésiter à utiliser un tableau en respectant la même taille de police. Définir les abréviations lors de leur première citation. Eviter les abréviations dans le titre.

Indiquer dans le mail d'envoi : le nom de l'auteur chargé de la correspondance, son adresse mail, son numéro de téléphone et de fax ainsi que son adresse postale.

Le format du poster sera au maximum de 0,90m de large x 1,20m de haut.

Les posters seront affichés à un emplacement signalé par le numéro d'acceptation.

Le contenu du poster ne doit pas se limiter à une copie du résumé.

Vous êtes invités à prévoir 100 exemplaires au format A4 d'une réduction du poster que vous disposerez dans une pochette prévue à cet effet devant votre emplacement.

Tout poster accepté doit être affiché dès le début du congrès.